



AUDIENCE AVEC LE MINISTRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUES

L'échange aura duré deux heures. Après avoir reçu la délégation de la FA-FP (lire sur AEF info), et avant de s'entretenir le 21 février avec Solidaires (1), Stanislas Guerini, le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, s'est entretenu le 15 février 2024 avec les représentants de la fédération des services publics de la CFE-CGC. L'occasion pour le syndicat de porter de nombreuses propositions concernant les contractuels, la refonte des grilles, la promotion de l'ascenseur social, le logement et la protection des agents.

Afin de prévenir "l'opposition de Bercy", la CFE-CGC a également plaidé pour l'établissement d'une loi de programmation pour l'ensemble de la fonction publique, rapporte Stanislas Gaudon, président de la fédération. Une mesure qui permettrait de dépasser "le carcan de la politique" et d'aller au-delà des temporalités du mandat, espère le syndicat qui appelle à "changer de paradigme" et avoir de l'ambition pour les agents et les services publics.

"Refonctionnarisation" de la fonction publique :

Passablement inquiets par l'annonce d'une réforme "historique" de la fonction publique, les trois représentants de la CFECGC, Stanislas Gaudon, Hugues Thibault et Philippe Sebag, ont été rassurés sur les intentions du ministre. Ce dernier aurait indiqué que la réforme portera entre autres sur les grilles et le temps de travail mais sans porter atteinte au statut, éloignant d'autant la crainte d'une "loi de 2019 bis".

Corollaires du statut, les agents contractuels se situent souvent dans l'angle mort du "paysage de la fonction publique", observe Stanislas Gaudon. Il plaide pour que leur protection soit améliorée, que ce soit sur les questions de reclassement, d'emploi ou de recrutement, à travers une "refonctionnarisation" de la fonction publique. Autrement dit, en intégrant davantage les contractuels sur ces sujets.

Le Mérite, gage d'ascenseur social :

Sur la rémunération au mérite, sujet brûlant du moment, la CFE-CGC préfère que "le mérite soit porté dans un sens d'ascenseur social" et permette d'accéder aux grades et catégories supérieures. Un agent particulièrement investi dans ses missions et reconnu pour ses compétences se verrait récompenser par une plus grande accessibilité à la formation qualifiante, explique le responsable syndical. "C'est ainsi que nous allons tirer vers le haut le mérite des agents", et donc les rémunérations.

Plus largement, le syndicat plaide pour "mettre les mains dans le cambouis" des grilles. "Il faut cesser de tasser les grilles avec le seuil minimum de traitement", pointe Stanislas Gaudon. Il milite pour un ajout de points et un allègement des grilles, aujourd'hui "très longues dans chaque grade". Quant à la rémunération, si des négociations annuelles devaient avoir lieu, elles devraient servir à réactualiser les salaires en fonction du contexte inflationniste, économique et social, "comme dans le privé", insiste le représentant de la CFE-CGC. "À condition que le ministre de la Fonction publique ait le mandat budgétaire et que Bercy lui alloue un budget annuel."



<https://www.cfecgcfp.org>



fonctions.publiques@cfecgcfp.org

Logement, protection des agents, égalité professionnelle:

"Premier poste budgétaire" pour de nombreux foyers, le logement est "l'un des dossiers prioritaires" de la CFE-CGC qui salue le lancement du Cilap en 2023 (lire sur AEF info). Listant les conséquences sur l'attractivité des métiers, les temps de trajet domicile-travail et la famille, le syndicat plaide pour un "grand plan de financement" afin de créer de l'espace locatif au profit des agents publics, "quitte à faire appel à des caisses de retraite complémentaire" pour trouver les fonds nécessaires.

Évoquant la QVT, Stanislas Gaudon a redit au ministre la nécessité de ne plus appeler "incivilités" les agressions dont sont victimes les agents, le terme d'agression revêtant une qualification pénale. Protection fonctionnelle et dépôt de plainte par l'administration au nom de l'agent font partie des mesures à même de protéger les agents. Les représentants de la CFECGC souhaitent voir naître un "observatoire de la réponse pénale dans la fonction publique" afin de mettre en œuvre "une véritable politique de répression vis-à-vis de ceux qui agressent".

Enfin, le syndicat n'est pas demandeur d'un nouvel accord sur l'égalité professionnelle, estimant que celui de 2018 suffit, à condition toutefois d'appliquer les index et les moyens de coercition prévus.

Retraite complémentaire et loi de programmation:

Quant au financement de ces actions et des services publics en général, la CFE-CGC revendique l'établissement d'une "loi de programmation pour l'ensemble de la fonction publique". Ce afin de "programmer l'exercice budgétaire" sur plusieurs années. Un objectif "ambitieux" reconnaît volontiers le syndicat, mais qui permettrait de contrer les éventuelles réticences de Bercy et se désinscrire du temps politique et des élections. "Soyons ambitieux, ne nous arrêtons pas aux objectifs budgétaires et ayons plutôt des services publics de qualité", plaide-t-il.

En complément, le syndicat revendique la création d'un organisme de retraite complémentaire avec abondement de l'employeur, la réactualisation de l'indemnité de résidence et une plus grande proportionnalité du supplément familial de traitement par rapport au salaire avec un "premier effort substantiel pour le premier enfant".

